

Chapitre 1

LE FAUCIGNY HORLOGER : LA FABRIQUE, L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ (1849/1870-1876)

Au milieu du XIX^e siècle, la société faucignerande est en crise et au moment de l'Annexion, les communes ne cessent de se plaindre de la pauvreté de leurs administrés, du nombre des mendiants, de l'importance de l'émigration et du vagabondage. En effet, la population a beaucoup augmenté et l'horlogerie, qui assurait par le passé des revenus non négligeables, va mal. C'est que l'activité industrielle a pris beaucoup de retard et répond mal à la demande helvétique qui la fait vivre. Alors, il vaut mieux être « *propriétaire* » qu'« *horloger* » et ceux qui s'accrochent à cette dernière dénomination en cette période difficile ne sont pas les plus nombreux. La municipalité de Cluses obtient la création d'une École d'horlogerie après qu'un violent incendie, en 1844, ait ravagé la cité. La nouvelle institution relance l'activité en faisant de la petite ville un centre d'impulsion technique. Dans quelle mesure, les équilibres sociaux et politiques en sont-ils modifiés ?

On examinera d'abord, la place du Faucigny dans le monde de la production horlogère et celle de l'horlogerie dans une société faucignerande pluriactive. On s'intéressera ensuite à ces ferments de changement que sont l'École et les entreprises nouvellement créées. Enfin, dans le contexte du second Empire, on prendra la mesure des transformations sociopolitiques qui accompagnent la mutation.

L'horlogerie en Faucigny et le Faucigny dans la « nébuleuse horlogère »

Le Faucigny horloger est une excroissance de l'horlogerie suisse, une aire manufacturière mouvante dont la superficie et la densité industrielle varient jusqu'à risquer de disparaître quand la demande change³. De son côté, l'activité horlogère participe à une organisation pluriactive inégalitaire organisée autour de la petite propriété familiale susceptible « d'exclure », en période difficile, une partie de sa population.

3. Didier Terrier a décrit une situation similaire dans *Les deux âges de la proto-industrie. Les tissands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1996, 311 p.

L'évolution chaotique d'une périphérie horlogère

Le travail horloger en Faucigny remonte au moins au début du XVIII^e siècle. Selon la tradition, un certain Claude Ballaloud et son fils, Claude-Joseph, de Saint-Sigismond, seraient à l'origine de cette activité introduite à la suite de leurs voyages à Genève et à Nuremberg. Comme le dit Paul Guichonnet, l'horlogerie est « *pour une bonne part, fille de l'émigration* ». Claude-Joseph aurait ensuite formé des apprentis et l'industrie se serait répandue. Ainsi, à la veille de la Révolution française, on compte plus d'un millier de travailleurs « *exécutant des mouvements simples et des pièces détachées* » pour des fabricants qui « *leur avancent des fonds et leur règlent leur ouvrage à la livraison*⁴ ». La production est assurée par de nombreux ateliers familiaux qui n'occupent « *guère qu'un ou deux ouvriers ; c'étaient généralement le père de famille et ses enfants (...). Ils faisaient des roues, des ressorts, des pignons, et les plus habiles montaient des mouvements bruts. À Cluses résidaient les commissionnaires ou leveurs qui centralisaient la production et la vendaient à Genève. Au retour, ils distribuaient le travail entre les différents ateliers*⁵. » L'annexion à la France en 1792 entraîne une grave crise en raison de la fermeture de la frontière genevoise et certains horlogers demandent l'aide de la Convention pour produire la « *montre complète* ». Selon leur requête, il s'agit d'émanciper le Faucigny de sa condition de région sous-traitante de Genève et d'atteindre l'« indépendance horlogère » par l'intégration à la France. Le projet n'aboutit pas et l'annexion de Genève, en 1798, replace le Faucigny dans la dépendance de la cité lémanique. Puis, une nouvelle fois, les changements politiques consécutifs à la chute de l'Empire bouleversent la donne. En effet, le retour du Faucigny sous la domination piémontaise n'améliore pas la situation ; la première moitié du XIX^e siècle est difficile car le protectionnisme sarde n'encourage pas le développement de l'activité et l'industrie prend du retard. Pourtant, une certaine mécanisation peut se développer autour de telle ou telle individualité. Ainsi, en 1830, un certain Corbet, du Mont-Saxonnex, met au point une fraise qui permet la fabrication mécanique du pignon ; mais dans l'ensemble, les effectifs horlogers baissent. On dispose de données chiffrées qui permettent de saisir les tendances, mais leur précision apparente peut être trompeuse. En effet, dans une commune rurale et montagnarde où la pluriactivité est très large, on peut se dire « *horloger* » et être compté comme tel même si l'on exerce peu son industrie ; au contraire, dans la petite ville de Cluses, le compte est nécessairement plus strict.

4. Paul Guichonnet, « Une originale concentration industrielle : le décolletage et l'horlogerie en Haute-Savoie », *Le Globe*, [Genève], n° 101, 1961, p. 23-62.

5. Paul Mejean, « Le bassin de Bonneville », *Revue de géographie alpine*, 1928, tome 16, fasc. 1, p. 122. Voir, dans les annexes, le glossaire.

En 1844, les effectifs ont considérablement diminué : on compte alors 500 ouvriers dans le Faucigny horloger alors qu'ils étaient 1 115 en 1790 et 1 470 en 1807⁶. Ils sont répartis sur la montagne qui domine l'Arve et le Giffre, ses lieux d'origine : Saint-Sigismond, Arâches et la Frasse mais aussi La Rivière-Enverse ; dans la vallée de l'Arve : Cluses, Magland, Scionzier, Marnaz et sur les contreforts de la montagne du Bargy, de l'autre côté de la vallée : au Mont-Saxonnex et à Brison. En 1846, on ne compte qu'une trentaine d'horlogers à Cluses. Il est vrai que la ville a été ravagée par l'incendie de 1844.

Comme on l'a vu plus haut, l'évolution de la demande suisse et bisontine accentue l'éclatement de la fabrique. Des « chaînes de production⁷ » plus exigeantes se mettent en place et le Faucigny a beaucoup de mal à trouver une place qui réponde à la nouvelle séparation des tâches au sein d'un « bassin horloger » qui s'étend depuis Genève et le Jura suisse jusqu'à la Franche-Comté et la région de Cluses. En effet, la situation de l'horlogerie faucignerande est mauvaise et la main-d'œuvre peu qualifiée doit se contenter de faibles salaires pour assurer son emploi. Le plus souvent, « l'apprentissage était court (chaque ouvrier pouvant se borner à la confection d'une seule pièce)⁸ » et effectué sur place. Les horlogers du Faucigny ne sont pas tous au meilleur niveau de la compétence et la vallée de l'Arve reste cantonnée à certaines fabrications routinières bon marché, comme celle des ébauches de montres à cylindre de type ancien⁹. La création de l'École d'horlogerie ne produit pas d'effets immédiats et la compétence fait défaut un certain temps encore. En 1856, Luigi Carpano, élève d'Achille Benoît – le fondateur de l'École d'horlogerie – se plaint de ne pas trouver de roues d'échappement pour réparer une pendule « parce que ces sortes d'ouvrage n'étant pas conformes à ceux qui s'exécutent actuellement, les ouvriers ne veulent pas s'en charger ; parce que dès qu'il faut qu'ils sortent de leurs habitudes, il leur faut beaucoup de temps pour faire leurs pièces¹⁰ ».

Cluses est la capitale de ce petit monde ; sa situation est connue grâce à une liste des ouvriers horlogers de la commune, dressée en 1851 où figurent les spécialités de chacun. C'est dans la petite ville que sont concentrés les « finisseurs » du pays qui représentent la moitié de l'effectif horloger clusien en 1851. Ces « finisseurs » – tout ou partie – collectent les pièces, les mécanismes, les terminent ; ils centralisent une bonne partie des productions du Faucigny qu'ils livrent à Genève et

6. Paul Guichonnet, « Une originale concentration industrielle... », art. cité, p. 23-62.

7. Jean-Luc Mayaud, *Besançon horloger 1793-1914*, Besançon, 1994, p. 10.

8. Paul Mejean, « Le bassin de Bonneville », art. cité, p. 122.

9. Paul Guichonnet, « L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la première moitié du XIX^e siècle », *RGA*, 1945, t. 33, fas. 3, t. 28.

10. Arch. mun. Cluses, N.C. Lettre au marquis Roussy de Sales, 20 décembre 1856.

Neufchâtel principalement. À Cluses même, les fabrications évoluent lentement : on produit surtout des balanciers et des barilletts mais en 1851, la spécialisation fait ses débuts avec une pièce promise à un bel avenir : le pignon. Les débuts sont pourtant bien modestes puisqu'à cette date à Cluses, sur les quatre pignonistes, un « *ne travaille pas*¹¹ ». C'est donc l'horlogerie clusienne qui est la plus menacée : moins intimement liée à l'agriculture, elle est plus sensible aux variations de la demande que celle du reste de la vallée de l'Arve. Sur les 34 horlogers répertoriés sur la liste de 1851, deux ne travaillent pas ou peu et un autre « *ne travaille que momentanément* », un dernier « *est apprenti [et] ne travaille pas encore* » ; 19 seulement sont présents et identifiés comme « *horlogers* » sur les listes nominatives françaises dressées à partir de 1861. Pourtant, petit à petit, la fondation de l'École d'horlogerie et le libéralisme cavourien entraînent une amélioration de la situation et la demande suisse en pièces d'horlogerie – en particulier en pignons – peut commencer à produire ses effets. Après l'ouverture de l'École en 1849, le nombre d'horlogers recensés dans la région augmente de façon considérable. Ils étaient 600 en 1846 et dix-sept ans plus tard, en 1863, Achille Benoît, fondateur de l'École, en dénombre 2 400. Ils sont répartis dans 24 communes entre Cluses, Sallanches, La Rivière-Enverse et La Roche-sur-Foron. La production s'est partiellement réorientée : dans 13 communes rurales on ne fait que du pignon et cette fabrication représente un gros tiers de la valeur de la production¹². C'est bien dans le domaine des fournitures d'horlogerie et du pignon que le Faucigny trouve sa place.

Même si la conjoncture est bonne dans l'ensemble, l'horlogerie du Faucigny doit non seulement se renouveler, mais aussi faire face au caractère fluctuant de la demande suisse. Antony Babel parle de ce « *XIX^e siècle où la douche écossaise des crises et de la prospérité était devenue la règle*¹³ ». À Genève, centre de l'activité horlogère, les « *industriels ont de la peine à satisfaire les très nombreuses commandes qu'ils reçoivent de l'étranger* », mais en 1860, dans la même ville, « *l'industrie de l'horlogerie est complètement arrêtée par suite des crises d'Amérique et en même temps par le développement des horlogeries de Besançon*¹⁴ ». Le Faucigny est d'autant plus sensible aux récessions qu'il est placé en fin de chaîne de production. Ainsi, en 1862, le canton de Cluses « *souffre beaucoup de la crise qui pèse sur l'horlogerie qui en est la principale industrie* ». Au mois d'octobre pourtant, « *la crise de l'industrie tend à diminuer* » et, d'après le sous-préfet, la situation des ouvriers est « *bonne, salaires*

11. Arch. mun. Cluses, F 37. Liste des horlogers de Cluses de 1851.

12. Victor Barbier, *La Savoie industrielle*, ouvr. cité, p. 352-53.

13. Antony Babel, *La fabrique genevoise*, Lausanne, 1938, p. 87.

14. Jacques Lovie, *La Savoie dans la vie française de 1860 à 1875*, thèse, Paris, PUF, 1963, 632 p.

convenables »¹⁵. Un mois plus tard, « *les commandes sont plus nombreuses* » et « *beaucoup d'horlogers inoccupés reprennent leurs travaux* ». À la suite d'un nouveau retournement de la conjoncture, voilà l'industrie horlogère qui souffre cruellement du manque de commandes de Genève, Besançon et de La Chaux-de-Fonds selon le sous-préfet qui décrit la situation en août 1867. Dès 1868, on perçoit un léger redressement¹⁶ mais la guerre de 1870 s'accompagne bientôt du retour des difficultés et l'année suivante, la situation est si grave que le journal local prend l'initiative d'en appeler à d'éventuels industriels d'Alsace-Lorraine qui voudraient venir développer l'activité sur place¹⁷. Malgré ces soubresauts, non seulement l'horlogerie subsiste, mais elle augmente ses effectifs. C'est la souplesse d'une pluriactivité largement pratiquée dans un cadre familial qui lui permet de traverser régulièrement les crises.

Horlogerie, chaînes de production et pluriactivité

À l'irrégularité de la demande suisse, répondent une pluriactivité familiale généralisée et le couplage agriculture-industrie, qui a souvent pour cadre le ménage, permet d'amortir les crises. Certains horlogers peuvent même abandonner l'activité horlogère pour un investissement plus important dans l'agriculture. Pendant la période sarde (1815-1860), alors que l'industrie traverse une crise profonde, certains horlogers de Cluses deviennent « *horlogers-laboureurs*¹⁸ ». C'est un phénomène récurrent. Agriculture et horlogerie forment un ensemble mobile et solidaire. Par moments, les horlogers modestes exercent, avec d'autres sans doute, une importante pression sur la terre. « *Depuis une centaine d'années, l'agriculture a fait des progrès immenses. La surface cultivable de Cluses s'est étendue par le défrichement de la Maladière, de Messy et des Buttes, ainsi que par le dessèchement de quelques parties marécageuses autour du lit de l'Englenaz. D'autre part, le partage des biens communaux, en 1799, augmente le nombre de cultivateurs; l'atolissement, vers 1860, des lisières communales le long de l'Arve procura un petit lopin de terre aux horlogers qui veulent les louer, eux qui n'avaient absolument pour vivre que leur métier trop soumis à des crises commerciales*¹⁹. » La pluriactivité est donc une nécessité et sans doute

15. Arch. dép. Haute-Savoie, 1 M 64-65, Notices communales et 1 M 59, Rapport du sous-préfet du 10 octobre 1862.

16. Paul Guichonnet, « J. Favre et la bataille pour les élections de 1869 en Haute-Savoie », *Cahiers d'histoire*, n° 1, 1956, p. 65-102.

17. *Le Faucigny*, 15 avril 1871.

18. Narcisse Perrin, *L'Horlogerie savoisienne...*, ouvr. cité, p. 28.

19. Narcisse Perrin, *Monographie historique*, ouvr. cité, p. 762.

un mode de vie, puisque ceux qui ne sont qu'horlogers peuvent être mis en danger. En effet, tous les horlogers ne sont pas dans la même situation et il n'y a pas correspondance automatique entre la place dans la chaîne de production locale et la fortune – c'est-à-dire, la chance de « passer la crise ». Si tel était le cas, on pourrait s'attendre à trouver systématiquement des « *finisseurs* » plus riches que des fabricants ou des polisseurs de pignons, or, parmi les cinq horlogers dont la spécialité figure sur la liste des horlogers de Cluses de 1851 qui meurent « *indigents* » dans les années 1860, on trouve trois « *finisseurs* », un « *planteur* » et un pignoniste. Jusque dans les années 1860, être horloger à Cluses ne confère pas en soi de situation assise et quand vient la mévente, les horlogers ne sont pas toujours très loin de ceux qui doivent quitter le pays. Au contraire, ceux qui ont de la terre et qui sont nettement pluriactifs surmontent mieux les difficultés car ils peuvent se reconverter. On trouve donc, quelle que soit la spécialité, deux types d'horlogers : les pluriactifs « *propriétaires* » et ceux qui n'ont guère que l'horlogerie, comme moyen d'existence. Alors, pour ces derniers, la crise horlogère peut devenir dramatique.

On rencontre, à Cluses, cette opposition entre les « *finisseurs* » propriétaires et les autres. En 1851, Pierre Pépin est spécialisé en « *finissage* », et dix ans plus tard, en 1861²⁰, il est encore « *horloger* », mais cette fois avec ses trois enfants. En 1866, à 81 ans, Pierre est toujours « *horloger* » : c'est que l'industrie est quasiment sa seule richesse. Les affaires marchent mal car ni lui, ni aucun membre de son ménage ne figure sur les annuaires professionnels. Son fils Pierre disparaît après 1861, Antoine, le second, après 1866²¹. Seule Jeanne reste au foyer après le décès du père, d'abord avec sa mère, puis seule ; elle est « *horlogère* » jusqu'en 1906. Puisque l'atelier familial ne marchait pas bien et que la terre n'était pas suffisamment importante pour leur permettre de rester, les deux frères ont sans doute émigré. En effet, les deux filles d'Antoine naissent à Paris en 1878 et 1884. Quand Pierre, le père, meurt, en 1871, il ne laisse que 71,50 F en mobilier et quinze ares d'une valeur de 400 F. Et s'il est « *horloger* » sur la liste des mutations par décès, il est « *cultivateur* » dans le texte de l'acte. Pierre Pépin n'est sans doute qu'un exemple de nombreux cas où la prégnance du modèle terrien est grande mais où la terre fait défaut. En revanche, un patrimoine moins maigre permet de faire des choix qui peuvent parfois conduire à l'abandon de l'horlogerie au profit de l'agriculture et du commerce. Ainsi Jean-Nicolas Dancet, né en 1791, est-il spécialisé en finissages et figure à ce titre sur la liste des horlogers de 1851. Il meurt en 1861 et laisse 35 francs de mobilier, une maison et un jardin à Cluses, un hectare de forêt, le tout pour 1 035 F²². Sa femme meurt peu après et n'ajoute que peu de choses

20. D'après la liste nominative de Cluses.

21. Il est cité dans l'acte de mutation par décès de son père (1871) mais n'est pas horloger à Cluses.

22. Arch. dép. Haute-Savoie, Mutation par décès et tables, 3 Q seconde période, Cluses, Dancet 1861.

à l'héritage. Ses enfants n'ont pas poursuivi le métier car la crise a frappé et un seul fils, François, est resté à Cluses puisqu'il était « *cultivateur* » et qu'il habitait avec ses parents. Un autre est « *négociant* » à Chambéry. Les trois autres filles sont mariées : Marie avec un commis de Paris ; Louise avec un charpentier de Cluses et Françoise avec un serrurier qui vit, lui aussi, dans la petite cité. La crise du milieu du siècle a fait disparaître l'horlogerie dans cette famille qui a pu se tourner vers d'autres activités. Pour des gens comme les frères Allamand qui sont plus riches puisqu'ils possèdent terres, bâtiments ou créances, l'horlogerie est associée à la propriété foncière car celle-ci peut remplacer l'argent dans les relations de crédit. Ce système peut constituer la base de réseaux de relations locaux ou externes et garantir des transactions. Jean Allamand est né vers 1796, François-Joseph vers 1808. Spécialisés en « *finissage* » à destination de Genève et Neufchâtel pour l'aîné, et en « *plantage* » à destination de Genève pour le second, ils font partie des 34 horlogers de Cluses recensés en 1851, mais chez eux les dimensions commerciales et foncières l'emportent sur la dimension proprement productive de l'activité horlogère. Ainsi, Jean qui est très engagé dans l'industrie participe au projet de *Société horlogère*²³ en 1859 et chacun des deux frères figure sur l'annuaire de 1859 comme « *horloger à façons* », mais quand Jean meurt en 1863, il laisse une succession de 3 400 F composée essentiellement d'un immeuble à Cluses. Dans l'acte de mutation par décès, il n'y a aucune trace d'outils ou de machines d'horlogerie, puisque le défunt ne laisse que 130 F de « *divers objets mobiliers*²⁴ ». François-Joseph, son frère, meurt en 1869 et laisse une fortune de 17 000 F environ, constituée essentiellement de créances qui ne concernent qu'incidemment le monde horloger. L'immobilier ne représente que le tiers du total et aucun outil, aucune machine ne sont mentionnés. Quant à Lambert Dancet, s'il tient un « *comptoir* » d'horlogerie, c'est d'abord un pluriactif, ce qui lui permet de traverser la crise des années 1850 sous d'autres dénominations et de revenir franchement à l'horlogerie quand les affaires reprennent. Né en 1810 à Cluses, il fonde sa « *Maison* » en 1828. Alors qu'il fait des « *finissages* » pour Genève et qu'il compte parmi les horlogers reconnus de Cluses, la crise des années 1850 le contraint à ne travailler que momentanément²⁵. En 1865, il remplace Tillières comme l'un des deux principaux « *horlogers* » de l'arrondissement désignés chaque année par le préfet au conseil de l'École impériale d'horlogerie de Cluses mais il peut se replier sur l'hôtellerie puisqu'il devient alors, selon la liste nominative de Cluses, « *maître d'hôtel* ». Ses relations dans le

23. Voir plus bas.

24. Arch. dép. Haute-Savoie, Mutation par décès et tables, 3 Q seconde période, Cluses, Jean Allamand 1864.

25. Liste des horlogers de Cluses de 1851. Il n'apparaît pas sur l'annuaire de 1859.

commerce, les transports et l'hôtellerie lui ouvrent un espace assez vaste, du Faucigny au Valais. Ce monde a des assises terriennes. En 1863, sa fille Jeanne-Antoinette, épouse un « *propriétaire négociant aubergiste* » de Viuz-en-Salaz, fils de « *cultivateur* ». En 1868, une deuxième fille, Adèle, épouse un hôtelier de Martigny en Valais et en 1875, une troisième épouse un « *witurier* » de Cluses, fils de « *boucher* ». Pourtant, l'activité horlogère n'avait jamais cessé : la fin des années 1850, Lambert occupe « *80 ouvriers environ. Tous sont dans la région et travaillent dans leurs petits ateliers de famille*²⁶ » et s'il est officiellement « *maître d'hôtel* », Lambert Dancet participe au projet de *Société Anonyme horlogère* en 1859. En effet, son activité d'hôtelier n'est nullement en contradiction avec la fabrique dispersée : homme de « *comptoir* », il a de nombreuses relations dans le milieu horloger aussi bien que dans le milieu hôtelier. Ses fils, eux, sont dits « *horlogers* » tant sur les actes de mariages où ils apparaissent comme témoins, que sur les listes nominatives de 1861 et 1866. À la fin des années 1860, quand l'industrie se développe, Lambert prend une dénomination industrielle : « *horloger* » puis « *fabricant d'horlogerie* ». Il gardera cette dernière sur les listes nominatives jusqu'à sa mort. Pourtant, le patrimoine de ce « *négociant en horlogerie* » consiste en un capital de 44 267 francs, dont 88 % en terres et maisons. Cet homme décline plusieurs identités professionnelles et il en change selon les circonstances : au mariage de sa troisième fille en 1875, il se déclare « *commerçant ou horloger* », mais c'est comme « *fabricant d'horlogerie* » qu'il adhère avec son fils Alexis au *Cercle des horlogers* fondé en 1864. Après la disparition de l'association, c'est comme « *négociant* », qu'il participe à la fondation du Cercle du Mont-Blanc en 1873 aux côtés des personnalités non horlogères qui encadrent la petite ville. Lambert Dancet est avant tout un homme de relations qui aspire à la notabilité et il s'autodésigne de diverses façons selon les périodes et les circonstances, en fonction de ce qu'il veut et de ce qu'il peut laisser paraître de sa situation sociale. De façon plus visible que d'autres individus, il fait usage des diverses dénominations qui sont à sa disposition.

Les horlogers d'autres spécialités se divisent de même en deux groupes séparés par les possibilités de reconversion que leur donne leur assise foncière et relationnelle. Claude Pellier est vraisemblablement toute sa vie un horloger sans terre. Né au Mont-Saxonnex vers 1800, il est à Cluses en 1839. En 1851, il est spécialisé dans la production de pignons qu'il vend à des horlogers du canton de Neuchâtel. Sa « profession » est sa seule désignation : en 1859, il est « *horloger à façon* » puis il est « *horloger* » jusqu'à sa mort en 1868. Sous-traitant sans richesse, il meurt indigent après avoir fréquenté un monde de « petits ». Sa fille Caroline épouse en effet en 1862, Marie Favre, « *horloger* » lui aussi, né à Scionzier en 1837 d'un père « *labou -*

26. Narcisse Perrin, *Monographie historique*, ouvr. cité, p. 696-699.

reur » installé à Cluses en 1862. Les Favre sont de condition modeste puisque le père et le fils ne savent ni lire ni écrire et puisque les deux frères de Marie, témoins de son mariage, sont « *charbonnier* » et « *domestique* ». Les conditions sociales ne sont pas toujours bornées par les limites du lignage puisque le clivage entre ceux qui peuvent se reconvertir et ceux qui ne le peuvent pas traverse aussi des familles modestes. Ainsi, Charles Laporte, né vers 1789, est-il horloger en 1861 sans qu'aucun de ses enfants ne le soit. Il meurt en 1865 et laisse peu de chose : en propre, il possède 30 F de hardes, deux portions de biens communaux d'une valeur de 100 F et un champ de 160 F ; mais il faut ajouter à cet héritage le legs reçu d'un grand-oncle qui est d'une valeur de 893,20 F, soit une maison dans la grande rue de Cluses, un jardin, un pavillon, des champs et forêts, pour deux hectares et seize ares. Le fils de Charles, Victor, a été fabricant de peignes avant 1850²⁷, il est devenu cafetier avec son frère Joseph en 1861 tandis qu'un autre fils, Louis, est menuisier ; un autre est peintre en bâtiment et le dernier, Alexandre, est Frère de la Doctrine chrétienne près de Lyon. La fille de Charles Laporte, Céline, est mariée en Italie²⁸. En 1876, le métier d'horloger réapparaît dans la famille avec Louis mais, ce dernier, célibataire, meurt indigent secouru en 1893²⁹.

La terre, et avec elle le « crédit », permet donc de survivre de multiples manières et même, d'abandonner l'horlogerie quand l'industrie traverse des temps difficiles, quitte à y revenir en période favorable. Les moins pourvus en terre, les plus « *horlogers* » disparaissent souvent alors que les autres peuvent s'adapter. Source de nourriture, assurance contre l'incertitude dans ce monde où l'argent est rare, la terre donne un certain « crédit ». C'est un ancrage local qui se traduit, par exemple, par la possibilité d'émettre des « *billets* » ou d'en souscrire. Ces reconnaissances de dettes représentent une part importante du patrimoine des plus riches et constituent des chaînes remontant jusqu'au notaire ou au « *teneur de livres* » et descendant jusqu'à ceux qui ont « droit de cité » dans le village ou dans le bourg. Ce système de crédit est encore utilisé fort tard, en particulier par certains migrants pluriactifs. Il s'appuie sur un système familial qui n'a que l'apparence de l'égalité.

27. Selon les annuaires professionnels de 1847 et 1849.

28. Arch. dép. Haute-Savoie, 3 Q Mutation par décès, Cluses seconde période, Cluses, Charles Laporte 1866.

29. Arch. dép. Haute-Savoie, 3 Q Mutation par décès et tables, Cluses seconde période, Cluses, Louis Laporte 1894.